

Assemblée générale de *Droit au vélo* - 13 mars 2021

Rapport moral de l'année 2020

Impossible d'aborder l'année 2020 sans parler de la crise sanitaire qui a bouleversé notre façon de travailler et, en partie, nos projets. A peine l'équipe salariée avait-elle emménagé dans la nouvelle Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités que le confinement a contraint chacun des salariés et des administrateurs à rester chez soi. Cela n'a pour autant pas signifié une diminution de l'activité car très vite, il a fallu rebondir pour, en collaboration avec nos correspondants locaux, inciter puis accompagner les collectivités volontaires à développer le vélo comme outil de résilience à la crise particulièrement en développant des aménagements tactiques.

Pour se faire, dès le début d'année nous avons pu nous appuyer sur le travail réalisé avec les correspondants locaux depuis presque un an pour faire entrer le vélo dans les programmes des candidats aux élections municipales des 15 mars et 28 juin. Nous avons ainsi obtenu 95 réponses de candidats et nous pouvons affirmer que les mobilités actives ont occupé une place centrale dans les programmes municipaux et qu'elles sont aujourd'hui bien entrées dans les préoccupations des candidats qui ont été élus.

Au niveau territorial, avec nos 2788 adhérents, avec le développement des antennes locales, avec le développement du partenariat avec de nombreuses collectivités, nous pouvons dire que nous couvrons largement le Nord et le Pas-de-Calais, sans compter l'action du CREM et la cartographie participative qui couvrent quant-à-eux l'ensemble de la région Hauts de France. Cela est un véritable atout qui fait de nous un acteur incontournable pour contribuer à ce que la marche et le vélo ne soient plus oubliés dans les politiques publiques.

***Droit au vélo* en 2020**

Au 31 décembre 2020, *Droit au vélo* comptait précisément **2788 adhérents**, soit une hausse de 11 % par rapport à 2019.

Conseil d'administration

À la suite de l'assemblée générale du 2 septembre 2020 (initialement prévue le 14 mars puis reportée en visioconférence du fait du confinement), un nouveau Conseil d'administration a été élu :

Les membres du Bureau :

- Président : Yannick PAILLARD, chargé du suivi des partenariats
- Trésorier : Olivier DUTEL
- Secrétaire : Frédéric DEVRED, dossiers thématiques et suivi du bénévolat
- Vice-président en charge des relations avec les adhérents : Jean DEWAVRIN
- Vice-président en charge des relations avec les salariés : Denis LEFEBVRE

Les autres administrateurs :

- Pascal COQUERELLE : Administrateur délégué aux modes actifs et à la santé.
- François LOISEAU : Administrateur délégué à l'animation de la Commission finance, à l'optimisation du fichier adhérents et réflexion sur le rôle des CL et aux analyses et enquêtes visant à l'Amélioration de la connaissance des cyclistes
- Aurélie BOUTELLIER : Administratrice déléguée au CREM (Centre ressource en écomobilité) et aux antennes
- Alexandre BRYSSBAERT : Administrateur délégué au Développement de nouveaux modes de Communication externe
- Véronique FAFEUR : Administratrice déléguée à Animation de la commission vélotourisme et du groupe balade et suivi des véloroutes et voies vertes.
- Pascal CELISSE : Administrateur délégué au Développement des déplacements actifs dans l'enseignement supérieur et au Développement du vélo en péri-urbain



- Yves LÉPINAY : Administrateur délégué à la Coordination de l'antenne MEL
- Eric MAQUET : Administrateur délégué aux Ateliers d'aide à la réparation et co-Animation de la commission vélotourisme/balade
- Luc RELIGIEUX : délégué à la Communication événementielle.
- Pierre-Marie PIERRARD : Administrateur délégué à la Commission visant à la Valorisation et au développement du bénévolat, co-animation de l'antenne MEL

Le Conseil d'administration s'est réuni, suite à la dernière assemblée générale en septembre 2020, trois fois. En alternance des CA, trois réunions du Bureau ont été consacrées plus particulièrement à l'activité des salariés, au suivi des conventions avec nos partenaires et au budget de l'association.

Équipe salariée

L'équipe salariée, intégralement en CDI, est passée à 7.6 ETP en 2020 :

Samuel a été recruté le 22 juin pour répondre aux nouveaux besoins administratifs et de communication liés à l'accroissement de notre activité.

Raphaël a été recruté le 1^{er} septembre pour la mise en œuvre d'une nouvelle action financée par l'Ademe, la DREAL et le Département du Nord et soutenue par le Rectorat de Lille, pour l'accompagnement des PDES (Plan de Déplacements Etablissement Scolaire) des collèges du Nord et du Pas de Calais.

Elle se compose ainsi de :

- Michel ANCEAU (direction, concertation, financement)
- Amandine GABRIELS (chargée de projet et d'animation)
- Carine GERMANEAU (secrétariat, accueil et gestion des adhésions) à 60 %
- Raphaël HONOREZ (chargé de mission Plans de Déplacement des Etablissement scolaires)
- Judicaël POTONNEC (chargé de projet Crem)
- Samuel SCHEPENS (assistant de direction et communication)
- Mathias VADOT (animation et coordination de la cartographie)
- Julien VITSE (chargé de mission concertation)

Correspondants locaux

Désignés par le Conseil d'administration, les correspondants locaux représentent l'association dans leur commune ou leur agglomération. Bénévoles, ils agissent en concertation étroite avec les salariés de l'association. Notre présence dans les commissions de concertation nécessite un suivi rigoureux des dossiers, beaucoup de temps et des personnes maîtrisant suffisamment l'ensemble de la problématique des aménagements cyclables face aux élus et aux techniciens : c'est le rôle de nos salariés en charge de la concertation.

Ce fonctionnement en binôme – bénévole/salarié – permet à Droit au vélo de se présenter devant les collectivités avec des représentants au fait du contexte local et de la législation en matière cyclable. Les correspondants locaux de *Droit au vélo* sont essentiels à son fonctionnement.

Compte tenu des mesures sanitaires, nous n'avons pas pu organiser de formation en présentiel cette année. Une session de formation et d'échanges a été organisée en visioconférence le 30 juin en présence des candidats à la fonction de correspondant et de correspondants déjà en poste, de membres du Conseil d'administration, de salariés. Ces journées, toujours très riches, permettent de confronter nos besoins, d'adapter notre stratégie en fonction des expériences du terrain et de partager les pratiques pour plus d'efficacité dans les actions menées. Une large part de nos échanges a notamment porté sur les aménagements tactiques sur différents territoires et le travail de concertation auprès des collectivités de chaque antenne.

De nouveaux correspondants ont été investis pour Boulogne-sur-Mer, Maubeuge et Billy-Berclau, ce qui porte leur nombre à 56.

Merci tout particulièrement à Bertrand PERO (*Achicourt*), Christian BONENFANT et Pierre MEURISSE (*Armentières*), Vincent SAUVE et Samuel SCHEPENS (*Arrageois*), Pauline EBLAGON et Rémi MANIER (*Audomarois*), Géry DELANGUE (*Bailleul*), Daniel DOURLENS et Aurélie BOUTELLIER (*Béthunois*), Pascal CELISSE (*Billy-Berclau*), François LEPOIVRE puis Line VIERA et Jean-Louis GOURNAY (*Boulogne-sur-Mer*), Jean Louis THERSEN (*Bruay-La-Buissière*), Véronique DORIGNAUX et Eric DELEPLANQUE (*Capinghem*), Claude-Arnaud LEPOUTRE (*Cysoing*),



Olivier COHEN et Elise IOOS (*Dunkerquois*), Jacky THERRIN (*Faches-Thumesnil*), Olivier LEMAN (*Fourmies*), Jean-Pierre VERHILLE (*Haubourdin et les Weppes*), René FAUVERQUE (*Hazebrouck*), Luc RELIGIEUX (*Hellemmes*), André CATTEAU (*Hem*), Olivier DUTEL (*La Madeleine*), Jean-Marie ROGER et Pierre-Marie PIERRARD (*Lambersart*), Christophe BRETHENOUX (*Lens*), Yves LÉPINAY (*Lille*), Stéphane WESTELYNCK (*Linselles*), Christophe HERLIN (*Lomme*), Pascal COQUERELLE (*Loos*), Éric LIBERELLE (*Marcq-en-Barœul*), Dominique DELCROIX puis Alain GAMBERINI (*Maubeuge*), Jean DEWAVRIN (*Mons-en-Barœul*), Daniel DOURLENS (*Neufchâtel-Hardelot*), Stéphanie HÉRON et Julien DHELLEMES (*Quesnoy-sur-Deûle*), Claudine VAN NIEUWENHOVE (*Ronchin*), Alexandre BRYSAERT (*Roubaix*), Jean-François OCHIN (*Sainghin-en-Mélantois*), Christophe DESMET (*Saint-Amand-les-Eaux*), Philippe MARQUET (*Saint-André-lez-Lille*), Jean-Marie CASIER (*Sainte-Catherine*), Pierre TITTELEIN (*Saint-Laurent-Blangy*), Sébastien RILLET (*Templeuve*), Yannick PAILLARD (*Tourcoing*), Alain LEGRAND, Claude BRIDELANCE et Nicolas LECOMTE (*Valenciennois*), Frédéric DEVRED et François LOISEAU (*Villeneuve-d'Ascq*), Claude VALLE (*Wasquehal*), Guillaume BLONDEEL (*Wavrin*) pour l'activité déployée.

La position de *Droit au vélo* sur les aménagements est définie par le conseil d'administration et défendue auprès des collectivités par les salariés en charge de la concertation et les correspondants locaux. Un fascicule remis lors des formations dispensées aux correspondants locaux reprend la philosophie défendue par *Droit au vélo*. Il est consultable sur le site <https://droitauvelo.org/Le-guide-du-correspondant-local>.

Antennes locales

À Arras (Samuel SCHEPENS et Vincent SAUVE), Béthune (Daniel DOURLENS et Aurélie BOUTELLIER), Boulogne-sur-Mer (François LEPOIVRE puis Line VIERA), Pévèle-Carembault (Claude-Arnaud LEPOUTRE et Sébastien RILLET), Dunkerque (Olivier COHEN et Elise IOOS), Hazebrouck-Bailleul (René FAUVERQUE), Lens (Christophe BRETHENOUX), Maubeuge (Dominique DELCROIX puis Alain GAMBERINI), Saint-Amand-les-Eaux (Christophe DESMET), Saint-Omer (Pauline EBLAGON et Rémi MANIER) et Valenciennes (Alain LEGRAND, Nicolas LECOMTE et Claude BRIDELANCE), nos responsables d'antenne assurent la représentation de l'association sur le territoire de leur agglomération. Des groupes structurés d'adhérents se réunissent ainsi régulièrement pour revendiquer des territoires plus cyclables et proposer des animations, balades, manifestations... À l'échelle de la Métropole Européenne de Lille, la coordination du travail des correspondants locaux est assurée par Yves LÉPINAY. L'équipe salariée intervient sur l'ensemble des territoires en appui des bénévoles. En 2020, notre implantation régionale s'est encore confirmée et renforcée avec la création de l'antenne de Billy-Berclau. D'autres antennes sont en voie de création pour 2021. Notre rayonnement régional permet à *Droit au vélo* – ADAV d'être plus que jamais un interlocuteur incontournable et reconnu pour les collectivités qui souhaitent développer une politique cyclable.

Dans le Douaisis, notre association travaille de concert avec l'association locale *Droit d'velo*. Dans le Calais, des relations existent aussi avec les associations *Opale Vélo Service* et *Partageons la rue – Calais*.

Relations avec le versant sud des Hauts-de-France (ex-Picardie)

Depuis le 25 juin 2016, à Amiens, a été créé à notre initiative le collectif Vel'Hauts de France qui rassemble les associations FUB et AF3V des Hauts-de-France. Tous occupés par nos multiples activités, nos relations restent encore trop limitées mais nous agissons de concert pour infléchir les politiques régionales à l'exemple de notre contribution commune pour l'adoption d'un nouveau Schéma Régional des Véloroutes et Voies Vertes (SR3V) en juin 2020, la soumission d'une liste de 17 propositions pour cette concertation régionale en faveur des modes actifs et des solutions alternatives à l'autosolisme (concertation climat Hauts-de-France) ou de propositions d'amendements en septembre 2020 à la convention région-SNCF en vue d'une meilleure prise en compte des cyclistes.

Ce collectif regroupe à ce jour : *Droit au vélo* – ADAV (Nord et Pas-de-Calais), l'Association des Usagers du Vélo, des Véloroutes et Voies Vertes des Vallées de l'Oise (AU5V), BeauVélo et Vellovaque (Beauvaisis), *Droit d'velo* (Douaisis), *Opale Vélo Service* et *Partageons la rue – Calais* (Calais), Véloxygène et Vélo Services Amiens (Amiénois), l'Autan (Association des Usagers des Transports – Aisne Nord), l'AUVVA (Association des Usagers des voies Vertes de l'Aisne) et les Boîtes à vélo Lille.

Commissions thématiques et valorisation du bénévolat

Il s'agit d'activités régulières au sein de l'association, et dont un ou plusieurs membres acceptent le titre d'animateur. Chaque adhérent peut faire partie d'une ou plusieurs commissions :



- Ateliers (Francis BONNAVE, Armel GHESQUIERE, Yves FRANCOIS, Gérard DUHAMELLE, Jean-Marie CASIER et Jean-Robert BEAUVOIS pour Arras ; David MAZCKA pour Dunkerque ; Dominique DELCROIX pour Maubeuge, Pierre TITTELEIN, Arthur, Beatrice, Bernard, Elisabeth, Fabrice, Jean-Pierre, Luc, Ludo, Marie-Josée, Patric, Pierre, Régis et Yves pour Saint-Laurent-Blangy, Rémi MANIER pour Saint-Omer)
- Vélotourisme et Balades (Véronique FAFEUR et Éric MAQUET)
- Heurovélo (Hervé de CAGNY)
- Vélo-école (Michel DEMASURE pour Lille et Dominique DELCROIX pour La Sambre-Avesnois),
- Comptages (Joël MEISSONNIER)
- Cartographie (Philippe PARY, Yannick PAILLARD)
- Bénévolat (Frédéric DEVRED, François LOISEAU et Éric MAQUET)

Une très forte proportion des adhérents de l'ADAV déclare, au moment de l'adhésion ou de son renouvellement, vouloir faire du bénévolat au service de l'objet de l'association.

Il existe déjà des mobilisations exemplaires de nombre d'entre eux sur le traitement de la chaîne de production de la revue l'Heurovélo, sur l'organisation et l'animation de la Fête du vélo, sur l'organisation et l'encadrement des balades, sur les vélo-écoles, sans évoquer bien entendu les mobilisations type « arrêtez les bêtises » ou « j'en ai pour deux minutes » ...

Mais les adhérents sont nombreux également à regretter de ne pas être mieux, et de manière ciblée, sollicités pour des actions, quelle qu'en soit la nature. Le travail entamé en 2018 grâce notamment à Frédéric DEVRED, François LOISEAU et Éric MAQUET, d'analyse du fichier des adhérents se poursuit pour mieux mobiliser, et de manière ciblée, ce potentiel précieux pour être ensuite orientés vers les référents ad-hoc.

L'investissement bénévole est indispensable dans le fonctionnement de nos associations et la société. Aussi nous sommes fiers de leur engagement qui a permis de répondre à la sollicitation de la ville de Saint-Laurent-Blangy qui nous encourageait à la création d'un atelier d'auto-réparation. "Soignons les Biclous" a ainsi été inauguré peu avant le premier confinement et répond à une demande croissante de la population.

Partenariats et concertation

Conventions avec les collectivités

Pour plus d'efficacité et de suivi des actions entreprises, l'assemblée générale du 25 janvier 2003 a décidé de négocier des conventions de partenariat avec diverses institutions.

Cette concertation durable permet d'influer sur l'élaboration de politiques en faveur des modes actifs, d'être partie prenante pour la définition de schémas directeurs cyclables, de favoriser l'implantation de nouveaux aménagements cyclables, d'améliorer la qualité de ceux existants et de développer l'usage du vélo. L'expertise d'usage de Droit au vélo est ainsi reconnue en termes d'aménagements, de politiques cyclables et plus généralement de mobilités alternatives à la voiture individuelle à l'échelle locale, régionale et nationale. Nous avons donc aujourd'hui acquis une légitimité auprès des collectivités et de leurs services qui nous consultent très régulièrement. La collectivité peut s'appuyer sur un interlocuteur disponible, maîtrisant l'ensemble de la réglementation cyclable et des expériences françaises et étrangères, ayant une bonne connaissance du terrain, disposant de relais locaux et d'un regard transversal sur les projets des différentes institutions.

Droit au vélo conserve son rôle de « poil à gratter », propose des aménagements pragmatiques souvent différents des propositions stéréotypées et contribue à l'élaboration des schémas directeurs cyclables.

Les conventions négociées portent toutes sur le même modèle :

Droit au vélo s'engage à :

- Participer aux réunions de concertation organisées par la collectivité pour la mise au point des projets d'aménagement cyclable à l'étude, et à remettre son avis sur les projets présentés ;
- Contribuer à la promotion de l'usage du vélo.

En contrepartie, la collectivité s'engage à :

- Considérer l'association comme un partenaire privilégié pour les aménagements en faveur des cyclistes et à instaurer des rencontres régulières avec les services élaborant les projets, afin notamment de développer une



approche partagée des conditions de la prise en compte des usagers cyclistes dans les aménagements proposés ;

- Apporter une subvention annuelle pour aider l'association à mener ses actions.

La convention avec la Métropole Européenne de Lille (MEL) a été reconduite en 2020. Suite au travail mené ces dernières années avec l'adoption d'un schéma directeur cyclable élaboré avec l'ADAV et l'adoption d'un budget *Modes doux* pluriannuel de 100 millions d'euros sur le mandat 2020-2026, un travail important a été mené sur la résorption des points noirs et la continuité des itinéraires cyclables : les pistes cyclables sur le pourtour du giratoire de la Pilaterie et le franchissement de l'A22 à Villeneuve d'Ascq sont en cours d'achèvement, la liaison par pistes cyclables entre Lomme et Loos sur l'avenue Kuhlmann est finalisée, la liaison Lezennes-Ronchin sur la rue Sadi Carnot a pu être inaugurée, des aménagements cyclables ont été créés rue des Fusillés à Lomme ainsi que des pistes cyclables unidirectionnelles sur le pont de la RM933 – rue Nationale, rue Albert de Mun à Armentières... Le déploiement progressif de la signalétique directionnelle est aussi en cours tout comme l'expérimentation du concept de vélorue avec une première déclinaison à Lille Fives. L'année 2020 surtout été marquée par le déploiement d'aménagements tactiques à Lille, Roubaix, Villeneuve d'Ascq, Hellemmes, Sainghin en Weppes, Lesquin, Saint-André, Lambersart... la crise sanitaire a finalement permis d'accélérer la mise en œuvre de certains projets où la réduction de la place occupée par la voiture restait en débat. Citons quelques exemples : avenue Motte et boulevard Gambetta à Roubaix, boulevard Victor Hugo, avenue Gustave Delory, rue du Molinel, rue des Déportés, rue de la Bassée... à Lille, bd de l'Ouest à Villeneuve d'Ascq / Hellemmes... Sur d'autres axes cela a permis de revoir l'affectation des voies et permis un élargissement des bandes à l'exemple du bd Hoover à Lille ou de l'avenue Gustave Delory à Roubaix. Signalons que ces aménagements ont tous vocation à être pérennisés sous la forme actuelle ou, après travaux de voirie, en pistes cyclables. La MEL reste l'agglomération la plus volontariste à l'échelle régionale en termes de politique cyclable et piétonne. À noter également les sollicitations de villes de plus en plus nombreuses pour constituer avec notre concours des groupes de travail vélo et pour les accompagner dans l'élaboration de leur schéma directeur cyclable à l'exemple du travail engagé avec les communes du val de Marque.

La convention triennale avec le Conseil départemental du Nord se poursuit et nous accompagnons le Département dans l'ensemble de ses rencontres avec les intercommunalités pour présenter et mettre en œuvre le schéma directeur d'itinéraires cyclables élaboré conjointement en 2018. A noter en 2020 la réfection complète, en enrobé, de la voie verte de l'Avesnois (EuroVelo 3 – La Scandibérique) et la participation du CD59 à la mise en place de **Plans de Déplacements d'Etablissements Scolaires (PDES)** dans les collèges du Nord et du Pas-de-Calais.

La convention triennale avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais se poursuit également et porte principalement sur la mise en œuvre progressive des véloroutes EuroVelo 4 (Vélomaritime) et EuroVelo 5 ainsi que les actions visant à sécuriser les accès à vélo et à pied des collèges. Pour l'EuroVelo 5 des nouvelles sections en enrobé, principalement sur des chemins partagés avec les agriculteurs ont été ouvertes entre Ohlain et Angres ainsi qu'entre Guines et Ardres.

Le cofinancement de la Région Hauts-de-France et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour l'animation du Centre ressource régional en écomobilité (Crem), sur l'ensemble de la région des Hauts-de-France a quant à lui été reconduit. Cette mission régionale est coanimée avec l'association *En Savoir Plus*, basée à Amiens.

Le partenariat conclu avec Hauts-de-France Mobilités (HDFM) se poursuit et permet le développement de nos outils de cartographie et de cyclabilité mais étendu à l'ensemble de la région Hauts-de-France ! Les données de cyclabilité collectées alimenteront le calculateur d'itinéraire intégré à la centrale de mobilité PassPass quand celui-ci sera opérationnel.

Au-delà de ces partenariats, les conventions avec les collectivités suivantes ont été reconduites, avec plus ou moins de variations du fait de la pandémie, en 2020 :

- la CUA (Communauté urbaine d'Arras)
- la CAB (Communauté d'agglomération du Boulonnais)
- la CUD (Communauté urbaine de Dunkerque)
- la ville de Bruay-la-Buissière
- la ville de Fourmies
- la Ville d'Hazebrouck



- la ville de Grande-Synthe
- la ville de Lens
- la ville de Marcq en Baroeul
- la ville de Maubeuge
- la Ville de Ronchin
- la Ville de Saint-Laurent-Blangy
- la Ville de Villeneuve-d'Ascq

Elles sont renégociées chaque année et témoignent de notre implantation et de notre reconnaissance sur ces territoires.

En 2020, suite aux pourparlers établis en 2019, nous avons conclu de nouveaux partenariats avec :

- la Ville de Lille
- la CAVM (Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole)
- la CCPC (Communauté de communes du Pévèle-Carembault)

Une convention, soutenue par le Rectorat, a aussi été signée avec la DREAL afin de mettre en œuvre, sur une mission de 3 ans, un programme d'accompagnement des Plans de Déplacements d'Établissements Scolaires dans les collèges du Nord et du Pas-de-Calais. Cette action bénéficie aussi de financements supplémentaires de l'ADEME et du Département du Nord. Raphaël Honorez a ainsi rejoint l'équipe en cours d'année pour coordonner ce groupe de travail composé du Rectorat, de l'ADEME, du Département du Nord, et de la DREAL pour la mise en place de la stratégie pour les PDES sur les différents bassins du Nord et du Pas-de-Calais

D'autres contacts ont été menés avec la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI), avec la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL), avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO), avec la Communauté de Communes des Hauts de Flandres (CCHF), et avec les villes de Saint-Amand-les-Eaux et Bailleul. Ils devraient aboutir plus ou moins rapidement à de nouveaux partenariats. Des discussions ont également été entamées avec l'Université de Lille.

Les partenariats avec les Villes de Lille, Villeneuve-d'Ascq, Marcq en Baroeul et Ronchin diffèrent des autres et portent aussi sur des actions de promotion envers des publics cibles. Ils sont en cela complémentaires à celui de la MEL qui ne contribue plus aux actions suivies dans les communes qui la composent. Pour la ville de Lille nous pouvons aussi noter notre accompagnement à la réalisation des premières rues scolaires.

À ces subventions s'ajoutent des ressources ponctuelles sous forme de prestations : marquage, vélo-école, séances de remise en selle, accompagnement de Plans de mobilité... Nous travaillons ainsi régulièrement avec *les Explorateurs de la transition* pour apporter notre expertise sur le volet cyclable des Plans de mobilité des entreprises et des administrations. Ces prestations ont subi une forte érosion en 2020 du fait des mesures différentes mesures sanitaires.

L'ensemble des démarches aboutissant à la signature des partenariats a été mené par Michel ANCEAU, Judicaël POTONNEC et Julien VITSE en lien avec le Bureau, dans un contexte économique et sanitaire extrêmement tendu au sein des collectivités.

Les partenariats avec les principales collectivités de la région permettent des évolutions sensibles dans la prise en compte des cyclistes. Notre présence dans de nombreuses instances de concertation, de comités techniques et de comités de pilotage permettent à Droit au vélo de peser auprès des élus et des services techniques sur de nombreux points : propositions d'aménagement cyclable, priorisation des besoins cyclables, adoption de schémas directeurs, matérialisation des franchissements cyclables, réalisation de voies vertes au revêtement roulant, systématisation des double-sens cyclables, expérimentation de chaussées à voie centrale banalisée (CVCB) ou chaucidou, expérimentation de la vélorue, réflexion sur les plans de mobilité et de circulation, élaboration de cheminements sécurisés partagés avec les agriculteurs pour le périurbain, voie partagée entre piétons et cyclistes dans les zones peu denses, suppression des répétiteurs bas des feux pour un meilleur respect des SAS... Ces évolutions sont parfois âprement discutées ! Le fait de travailler avec une diversité de collectivités permet une émulation qui est favorable au développement des mobilités actives.

Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), représentant l'État, suit toujours avec attention notre travail, ce qui permet parfois de faire évoluer les recommandations en vigueur au niveau national. Notre action a ainsi été régulièrement mise en valeur dans plusieurs de ses publications. Une convention de partenariat avec sa direction régionale permet de valoriser et légitimer les comptages opérés par



nos bénévoles qui se sont fortement développés ces dernières années à Lille. Cela se traduit par la publication semestrielle de baromètres qui nous permettent de justifier la réalisation d'aménagements cyclables et la réduction de la place de la voiture par les évolutions observées.

Groupes de Travail Vélo

Les « Groupes de Travail Vélo » (GTV), qui réunissent des élus, des techniciens, ainsi que les chargés de concertation (Michel ANCEAU et Julien VITSE) de Droit au vélo et ses correspondants locaux, existent dans de nombreuses communes. S'y déroulent des discussions techniques qui permettent d'obtenir des aménagements cyclables conformes à nos attentes (pistes, bandes et double-sens cyclables, stationnement, chaussée à voie centrale banalisée...); des actions de communication autour du vélo sont aussi évoquées et décidées dans les GTV.

Ces instances de concertation fonctionnent actuellement de manière plus ou moins régulière : dans le Nord à Lille, Dunkerque (agglomération), Grande-Synthe, Croix, Fourmies, Fâches-Thumesnil, Hellemmes, Hem, La Madeleine, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul, Mouvaux, Neuville-en-Ferrain, Lambersart, Lesquin, Lomme, Loos, Quesnoy-sur-Deûle, Ronchin, Roubaix, Saint-André, Villeneuve-d'Ascq, Wattignies, les communes du Val de Marque et dans le Pas-de-Calais à Boulogne-sur-Mer (agglomération), Achicourt, Arras, Béthune, Lens, Saint-Laurent-Blangy, Saint-Omer,...

Des contacts existent aussi avec Bondues, Haubourdin, Sailly-lez-Lannoy, Toufflers, Tourcoing, Wambrechies, Wasquehal... dans la métropole lilloise, ainsi qu'avec Cysoing Orchies, Maubeuge, Neufchâtel-Hardelot, l'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre, Valenciennes, La Sentinelle, Saint-Saulve, la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois et plusieurs communes de l'Arrageois, de l'Audomarois, du Béthunois et du Valenciennois.

Dans le Bassin minier, nous entretenons des contacts privilégiés avec la Mission Bassin Minier pour relancer les projets de véloroutes et de voies vertes sur le territoire. Nous avons notamment collaboré sur la mise en place de l'EuroVelo 5 sur ce territoire, et ainsi coordonné les actions des différentes collectivités concernées.

En parallèle, dans le cadre de nos partenariats, les chargés de concertation de Droit au vélo et les services de la Métropole Européenne de Lille, de la Communauté Urbaine d'Arras, de la Communauté Urbaine de Dunkerque, de la Communauté d'agglomération du Boulonnais, de la Communauté d'agglomération du Pévèle-Carembault, de la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole et des Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais sont très régulièrement amenés à se réunir. Nous participons ainsi activement à l'élaboration des projets cyclables et de véloroutes et voies vertes de ces collectivités. Concernant plus spécifiquement les voies vertes, nous maintenons toujours notre pression pour que la vocation utilitaire de ces aménagements soit bien prise en compte dans les projets qui nous sont présentés. Si cet aspect suscite encore de vifs débats avec les services de la MEL, les départements du Nord et de Pas de Calais ont, eux, fait le choix de l'enrobé ou d'un stabilisé à très fort liant hydraulique, proche d'un béton, pour les projets de voies vertes à venir. Ce choix est dicté par un meilleur confort de roulement, une facilité d'entretien et un meilleur impact écologique.

Ce travail de concertation avec nos partenaires institutionnels est peu visible, mais il est le cœur de l'activité de l'association et permet l'émergence de la plupart des réalisations et des projets cyclables qui sont décrits dans chaque Heurovélo.

Elections municipales et aménagements temporaires pour une accélération des politiques cyclables

Les élections municipales de 2020 ont représenté un moment essentiel pour l'association Droit au vélo - ADAV car c'est bien à cette échelle que se décident les choix politiques de répartition de l'espace public en faveur, ou non, des modes actifs... même si les financements proviennent souvent des intercommunalités.

Dès le printemps 2019, le conseil d'administration a mobilisé les bénévoles de l'association et plus particulièrement l'ensemble des correspondants locaux pour rédiger, souvent avec les adhérents de leur commune, des propositions aux candidats, et/ou pour les interroger sur leurs engagements. De nombreuses rencontres, souvent très constructives, ont eu lieu entre les candidats aux élections municipales et Droit au vélo – ADAV. Ce travail, intense, de lobby a permis d'ancrer le vélo dans de nombreux programmes qui ont repris pour beaucoup les demandes que nous avons exprimées dans les manifestes réalisés pour chaque commune : réseau express vélo, véloroute, plan de circulation pour limiter le trafic, stationnement vélo, budget pour le vélo à défendre au sein des intercommunalités, maison du vélo ou de la mobilité, schéma directeur cyclable, résorption des points durs...



Plus de **50 communes de toutes tailles** du Nord et du Pas-de-Calais ont été ainsi concernées. La liste complète est consultable en ligne : <https://droitauvelo.org/Elections-municipales-2020-Votez-velo>

Cette action s'est déroulée en parallèle de l'opération Parlons vélo de la FUB que nous avons relayée intensément sur le territoire.

Le nombre de candidats ayant répondu aux propositions de l'ADAV et s'étant engagé sur plusieurs d'entre elles montre une nouvelle fois l'appétence actuelle pour le sujet vélo juste avant le début de la crise sanitaire. Cette dernière n'a fait qu'amplifier le mouvement et l'intérêt pour la mobilité active et plus particulièrement le vélo.

Remercions ici tout particulièrement François LOISEAU, Frédéric DEVRED et Yves LEPINAY et l'ensemble des correspondants locaux pour leur engagement au côté de Yannick PAILLARD.

Nous pouvons citer plusieurs territoires où la dynamique des municipales et la préparation à la sortie du premier confinement ont aidé à accélérer la mise en œuvre des politiques cyclables locales. Finalement la pandémie a été une opportunité et a incité de nombreux élus fraîchement élus, ou encore en campagne pour le second tour, à accélérer la mise en œuvre de leurs engagements. Des aménagements qui auraient encore pu être discutés pendant plusieurs années ont ainsi été réalisés en quelques mois seulement. La réversibilité possible des aménagements a indéniablement encouragé ces initiatives.

Il nous appartient aujourd'hui d'encourager ces élus à poursuivre dans ce sens pour le bien-être de tous. C'est à la fois un gain économique (un déplacement à pied ou à vélo rapporte plus qu'il ne coûte à la société, contrairement à un déplacement dans un véhicule motorisé), un gain sanitaire (le cycliste et le piéton sont en meilleure forme et en meilleure santé, donc fait faire des économies à la Sécurité Sociale et les entreprises gagnent en productivité) et un gain écologique avec un moyen de transport respectueux de l'environnement et la diminution de CO2 dans l'atmosphère.

Sur la **Communauté d'Agglomération de Boulogne-sur-Mer**, la politique cyclable s'est accélérée avec la mise en œuvre du schéma directeur et l'impulsion donnée par le Département du Pas-de-Calais pour le déploiement de la Vélo maritime (EV4) qui traverse le territoire. La ville de Boulogne est en pleine mutation, la CAB aussi. Depuis 2019 et la signature d'une convention de partenariat, l'ADAV est associée étroitement aux réflexions et à cette mise en œuvre. Le dynamisme de l'antenne boulonnaise est un plus pour renforcer notre présence et notre expertise d'usagers de terrain.

Sur l'**antenne de Saint-Omer**, grâce à la mobilisation des adhérents et à la dynamique initiée par leur antenne très active, les différentes communes de la CAPSO (Communauté d'Agglomération du Pays de Saint Omer) ont souhaité travailler ensemble sur la politique vélo. De discussion en discussion, l'ADAV a été étroitement associé à ce sujet. La signature d'une convention de partenariat entre l'ADAV et la CAPSO est acté pour 2021. Des aménagements temporaires ont aussi été réalisés cet été dans la ville de Saint-Omer suite à nos suggestions. L'offre de stationnement va aussi se développer en 2021 (garages à vélos sécurisés, arceaux.)

Sur l'**antenne dunkerquoise**, la Communauté Urbaine de Dunkerque a lancé une première consultation citoyenne fin avril afin de définir avec les habitants les premières solutions pour vivre ensemble après le déconfinement. De nombreuses propositions concernant le vélo (celles de l'antenne, bien sûr, mais aussi celles d'habitants) ont poussé les élus à organiser un large débat pour développer l'usage du vélo. « Ville à vélo » s'est mis en place à la fin de l'été 2020. En présentant la démarche, les élus ont annoncé que le vélo était au cœur des enjeux de cadre de vie, de préservation de l'environnement, de sécurité, de santé, de qualité de l'air, mais aussi d'attractivité touristique et commerciale et que leur objectif est de tripler la fréquentation cycliste dans l'agglomération. L'organisation a été confiée à la Maison de l'Environnement, dont nous sommes membres. En amont de chacune des étapes, nous avons eu de nombreux temps d'échange avec les animatrices de la Maison de l'Environnement. Nous leur avons transmis régulièrement toute la documentation qu'on voit passer et qui permet de construire les arguments et inspirations nécessaires à l'installation d'un système vélo.

La consultation citoyenne s'est déroulée en plusieurs temps :

- 6 rencontres ciblées avec une dizaine de participants à chaque fois, familiers du vélo, dans le but de dégager les principaux axes de réflexion et d'élaborer un questionnaire grand public



- une consultation publique pendant un mois, dans le but de toucher les habitants qui n'osent pas encore prendre un vélo, avec questionnaire en ligne et stand dans les événements de l'agglomération. 1581 questionnaires ont été recueillis. L'antenne a déposé une contribution collective, qui sera jointe en annexe du rapport.

- la parution de la synthèse des premiers résultats. Ils confirment les attentes fortes des habitants de l'agglomération pour le développement du vélo (y compris par ceux qui utilisent la voiture comme mode de déplacement principal, soit 54% des répondants). En tête des demandes, la multiplication des aménagements : itinéraires continus, sécurisés et confortables, ainsi que davantage de stationnement à proximité des habitations, lieux d'étude, lieux de travail, commerces, administrations et équipements de loisirs.

- une présentation aux acteurs associatifs et professionnels du vélo, par les élus, des résultats de la consultation, pour enrichir la synthèse, en vue du Conseil communautaire de mars. Les délibérations prévues visent à prioriser les actions et services qui viendront étoffer le Plan vélo 2019-2025.

Les points de vigilance de l'antenne ADAV sont les suivants :

- La démarche sera réussie, à notre avis, si elle ancre une habitude de concertation renforcée entre les élus des collectivités, les usagers et les services techniques.

- Attente de l'identification des priorités et surtout une planification et une budgétisation qui permettra de suivre les avancées. Il nous semble que les élus ont maintenant conscience de la nécessité d'avoir davantage d'équipements de bonne qualité (itinéraires continus, sécurisés et confortables, augmentation des stationnements). Les étapes du débat nous ont permis de développer notre visibilité et le nombre d'échanges avec les élus.

- Nous avons demandé à aller plus loin pour structurer l'offre de mise en selle / remise en selle / coaching (accompagnement des futurs usagers réguliers du vélo). C'est un levier capital pour développer l'usage du vélo. Il nous faut réfléchir à des dispositifs innovants, par exemple la mise en place d'un groupe de travail pour articuler au mieux l'action des acteurs associatifs, professionnels et institutionnels, y compris avec le fléchage de la mission de certains agents dans ce type de dispositif. Le public potentiel est tellement vaste que cela nécessite un peu de méthode et beaucoup de concertation.

Sur l'**antenne arrageoise**, suite aux nombreuses propositions d'aménagements temporaires faite par l'antenne et le siège sur la Communauté Urbaine d'Arras et plus particulièrement sur Arras en sortie de confinement, plusieurs réunions techniques et de pilotage, auxquelles l'ADAV a activement participé ont eu lieu sur l'espace d'un mois afin d'acter la mise en œuvre d'un certain nombre d'aménagements comme l'élargissement des bandes-cyclables sur les boulevards pour plus de confort, le franchissement du Pont Leclerc pour lequel nous avons proposé des idées il y a une dizaine d'années ou encore la mise en place d'une piste bidirectionnelle Cours de Verdun en lieu et place d'une quarantaine de places de stationnement et suppression de voies de circulation au profit de couloirs bus-vélos (Bd Crespel, axe Bérégovoy-Ferry-Ayette). Il s'est écoulé un mois et demi entre les propositions que nous avons faites et les premiers coups de peinture. Suite à un retour très positif lors d'une consultation via une enquête en ligne, ces aménagements devraient être améliorés et pérennisés au printemps 2021. Arras est aussi passé en zone 30 et le cœur de ville en zone de rencontre. Là-encore, nous restons vigilants et préconisons des aménagements de la voirie afin que ces zones soient réellement effectives (limite de vitesse respectée) et que les piétons et cyclistes se sentent réellement en sécurité. Nous avons aussi insisté sur plus de communication et de pédagogie de la part de la ville, afin que la zone de rencontre soit comprise par tous les usagers.

Sur la **Métropole Européenne de Lille** (Lille, Villeneuve d'Ascq, Roubaix...), l'ADAV a très activement participé et influé sur la mise en place des aménagements temporaires. Très vite nous avons eu l'engagement qu'ils seraient pérennisés : à Lille, suppression d'une voie de circulation au profit d'un couloir bus-vélos bd Victor Hugo et rue du Molinel, mise en place de double-sens cyclable et bande cyclable rue des Déportés, rue Georges Lefebvre, rue de la Bassée, avenue Delory, élargissement des bandes sur l'axe Pont de Flandres-Debuisson-Hoover-Painlevé, sur les ponts Jouhaux et de Dunkerque à Lille. Sur le Boulevard de l'Ouest, axe de 4 km, reliant Hellemmes, Villeneuve d'Ascq et Mons, une suppression d'une voie de circulation au profit d'un couloir bus-vélos et d'un élargissement des bandes a été opérée tout comme sur le boulevard de l'Alliance Nord-Ouest à Lambersart. A Villeneuve d'Ascq l'avenue du Pont de Bois a aussi été ramenée à une voie au profit d'un couloir bus + vélos. A Roubaix, élargissement des bandes cyclables sur les avenues Delory et JB. Lebas et suppression d'un couloir de circulation au profit des cyclistes sur l'avenue Motte et boulevard Gambetta. Bande bidirectionnelle rue de Lille à Saint-André lez Lille, chaussée à voie centrale banalisée (chaucidou) à Sainghin en Weppes, bandes élargies à Lesquin rue Pierre Brizon...



Intermodalité et services au vélo (location, stationnement)

La complémentarité train + vélo reste une priorité de *Droit au vélo*. Après avoir obtenu l'embarquement des vélos dans les TER au début des années 1990, nous nous attachons à préserver cette possibilité, souvent remise en cause pour des raisons d'encombrement des voitures en heure de pointe, et à encourager le rabattement à vélo sur les gares en les équipant d'abris fermés afin de permettre aux pendulaires de stationner un vélo personnel en gare de départ et un en gare d'arrivée, comme le font de nombreux Flamands, Néerlandais et Alsaciens. Nous assistons malheureusement à trop peu d'évolution en 2020 malgré les relances répétées du collectif Vel'Hauts de France auprès de la Région.

Au niveau des réseaux de transports en commun, des relations plus ou moins suivies perdurent avec les réseaux *Ilévia*, *Artis* (CUA) avec lequel nous proposons régulièrement des séances de remises en selle aux locataires des VAE, *Tadao* (Communautés d'agglomération Béthune-Bruay, Hénin-Carvin et Lens-Liévin), qui apposent tous depuis plusieurs années notre autocollant à l'arrière des bus afin d'inciter les cyclistes à ne pas dépasser par la droite. A noter que cette initiative de l'ADAV qui remonte à plus de 10 ans est aujourd'hui reprise au niveau national dans le projet de la loi LOM.

Les services de location de vélo de type libre-service n'évoluent que très peu et ont montré leurs limites. Peu pertinents en dehors de villes centres, nous préférons encourager les offres de location moyenne et longue durée et les aides à l'achat, notamment pour VAE et les vélos cargo.

Concernant le stationnement des vélos, au-delà des arceaux qui restent une demande importante, notre travail de lobby permet aujourd'hui une prise en compte du besoin de sécuriser les vélos à domicile. Cela s'est traduit notamment dans les budgets participatifs proposés aux habitants de plusieurs villes. Ainsi, Lille s'équipe d'une cinquantaine de box à vélos semi-collectifs, particulièrement adaptés en milieu urbain dense puisqu'ils prennent précisément la place d'une voiture tout en permettant d'y stationner jusqu'à 5 vélos. Ce modèle devrait se développer dans d'autres villes. L'ADAV se fait également le relais du projet *Alvéole* porté par la FUB, qui vise à financer 60% du coût d'installation d'abris à vélos fermés et 100 % du coût d'actions de sensibilisation pour les usagers du service de stationnement offert. Les lieux d'implantation des locaux vélos éligibles sont les pôles d'échanges multimodaux, les établissements scolaires et universitaires, le logement social et les établissements publics. De nombreuses collectivités de la région se sont ainsi emparées du programme *Alvéole* pour développer leur offre de stationnement à l'exemple des villes de Lille, Ronchin, Villeneuve d'Ascq, Armentières...

Enfin, pour inciter les communes à renforcer leur offre de stationnement, nous pouvons noter l'implantation par le MEL de 1000 support vélo à fixer sur les mâts de signalisation directionnelle.

Centre ressource régional en écomobilité (Crem)

Depuis la fusion des régions, le CREM est coanimé, à l'échelle des Hauts-de-France, par l'ADAV et l'association En Savoir Plus, basée à Amiens. En accord avec ses partenaires, l'action du CREM est articulée autour de 2 axes principaux :

Accompagner la prise en compte de l'écomobilité dans les politiques publiques territoriales

Le Crem a participé à plusieurs **groupes de travail ou comité de pilotage** dédiées aux politiques mobilité locales des territoires (Communauté de communes du Pays de Lumbres, Ville de Loos-en-Gohelle, PETER du Cambrésis, Communauté de communes des Hauts-de-Flandres, communauté de communes de Vervins) et a été associé à l'organisation de comités de pilotage mobilités à l'échelle du bassin minier dans le cadre de la mission Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier animé par le Conseil Régional et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Le Crem a participé à l'encadrement du travail de trois stagiaires avec la Ville de Loos-en-Gohelle et l'Université Gustave Eiffel combinant Plan Vélo, PDES, aide au changement de comportements. Participation au comité de pilotage mobilités avec les élus.

Afin de mieux faire connaître la **Loi d'Orientation Mobilités** et valoriser le levier qu'elle peut représenter pour le développement des modes actifs, le Crem est intervenu auprès du CEREMA et de la DREAL lors d'un cycle de webinaires organisé par le CNFPT et la Cellule France Mobilités. Ce fut l'occasion notamment d'évoquer le système vélo et faire le lien avec les articles de la LOM qui en facilite la mise en œuvre.



Sur sollicitation de l'ADEME, le CREM a participé à 4 temps de formations destinées aux collectivités lauréates dans la région de l'Appel à projets Vélo et territoires. L'objectif de ces formations animées par le CEREMA était d'apporter ressources et conseils aux collectivités pour mettre en œuvre leur politique vélo en termes de planification, d'expérimentation de services, de communication et d'animation.

Un rôle important du Crem est également d'être un **relais d'information** vers son réseau lors de la publication d'appels à projets. Cela a par exemple été le cas avec le challenge de la mobilité des Hauts de France, les rencontres régionales organisées par le CEREMA, l'appel à projets modes doux-fonds mobilités actives de la DREAL et l'ADEME, l'appel à projets « mobilité innovante en milieu rural » du Conseil Départemental du Nord, l'enquête de l'ADEME sur les services vélos, Appel à Manifestation d'intérêt « Territoires de nouvelles mobilités durables », relais du programme MOBY pour réaliser des Plans de mobilité scolaire.

Le Crem est aussi sollicité pour apporter une **expertise** ou faire part de ses ressources et connaissances d'expériences remarquables sur des sujets aussi divers que : recherche de bureaux d'études pouvant accompagner des plans de mobilité, recherches de solutions de location de VAE pour les jeunes en insertion professionnelle, solutions de location de vélos en longue durée, mise en place de vélobus accompagnée par la collectivité, animation de challenges locaux dédiés à la mobilité, recherches d'indicateurs sur la mobilité et la qualité de l'air, protocoles de mise en œuvre du Forfait Mobilité Durable...

Pour ce type de recherches, le Crem s'appuie très largement sur son réseau, compile et synthétise les réponses de chacun.

4 nouvelles **fiches Bonne pratiques** ont été réalisées et diffusées. Elles sont en ligne sur le site du Crem à l'adresse : <http://www.ecomobilite.org/fiches-bonne-pratique->

- Les garages à vélo sécurisés de la Ville de La Madeleine
- Les lignes de covoiturage virtuelle entre le Communauté de commune Pévèle-Carembault et la Métropole Européenne de Lille
- Projet écomobilité des Lycéens de Compiègne
- Projet écomobilité "les Transports au quotidien" au Collège Françoise Dolto de Lamorlaye

Par ailleurs, nous avons valorisé une action menée hors-région, le transport à la demande à vélo (vélo-bulle) basée sur l'exemple de Chambéry

Le Crem anime également un groupe d'appui régional « **rue aux enfants, rues pour tous** » en lien avec la dynamique nationale portée par un collectif composé de Rue de l'Avenir, Vivacités, Caféoïde, ANACEJ. Une réunion régionale de présentation du 3^{ème} appel à projets « Rues aux enfants, rues pour tous » a rassemblé environ 40 personnes.

Pour le traitement des dossiers et le suivi des candidats, le Crem a mobilisé un comité de validation composé de membres de la MEL, du CEREMA, de l'ANACEJ, des CAUE du Nord et du Pas-de-Calais, de l'association Récréations urbaines. 15 dossiers ont été traités et 13 ont été retenus. Ce qui représente en fait un peu plus de 20 projets de rues aux enfants car certaines structures en projettent plusieurs :

- Templeuve - Collectif Templeuve en transition
- Sailly-sur-la-lys - Maison pour tous
- Villeneuve d'Ascq - Nord Développement
- Bapaume, Bertincourt, Croisilles, Achiet, Bucquoy, Hermies, Wraucourt - Communauté de communes Sud Artois
- Calais - Mairie, service domaine public, signalisation
- Loos-en-Gohelle - Mairie, service développement local et citoyen
- Lille - Interphaz
- Cambrai - Centre social centre ville
- Croix - Am Stram miam, café des enfants
- Beauvois en Cambrésis - Centre social l'Escale
- Maubeuge - Centre social des provinces françaises
- Bruay-la-Buissière - Office de la Jeunesse
- Jeumont - Ville + CME

Les projets sont étalés de juillet 2020 à novembre 2021.



Deux regroupements régionaux ont été organisés à destination des lauréats (l'un en visio, l'un en présentiel à Arras avec l'appui de la Ville) afin de présenter des retours d'expériences, de partager conseils et ressources méthodologiques pour mobiliser les enfants et riverains.

Parmi les lauréats, 11 rues aux enfants ont pu se dérouler en 2020 : 7 sur la communauté de communes Sud-Artois (Bapaume), 2 dans le Cambrésis (à Cambrai-Centre avec le centre social, et à Beauvois-en-Cambrésis avec le centre social l'Escale, une à Lille avec l'association Interphaz et une à Jeumont avec le Conseil Municipal d'Enfants. Chaque organisateur s'est vu remettre un label au nom du collectif national et du comité de validation régional.

Bien sûr, la crise sanitaire a rendu particulièrement difficile l'organisation de rues aux enfants en raison des protocoles à mettre en place et les autorisations très tardives d'occupation de l'espace public qui ont rendu la communication très difficile.

Une liste de diffusion spécifique sur les rues aux enfants, rues pour tous en Région Hauts-de-France coordonnée par le Crem regroupe aujourd'hui 110 abonnés.

Une **cartographie régionale des initiatives en écomobilité** est consultable en page d'accueil du site internet du Crem (<http://www.ecomobilite.org/Caro-des-initiatives-mobilite-en-region>). 220 initiatives y sont à ce jour recensées.

Plusieurs catégories d'initiatives peuvent ainsi être visualisées :

- Pédibus / vélobus
- Rues scolaires
- Voiture partagée
- Ecomobilité scolaire
- Rue aux enfants
- Villes à 30
- Promotion des modes actifs
- Aides à l'écomobilité (aides à l'achat, location en longue durée, ...)

Le Crem a participé à un groupe de travail coordonné par l'ADEME pour mutualiser ses informations avec d'autres structures qui jouent un rôle d'observatoire de la mobilité comme I-Viatic, Déclic Mobilités. Il est programmé de renforcer cette articulation en 2021 avec les objectifs de :

- partager les supports de communication vers les collectivités,
- mutualiser les contacts, tableaux de bord, agendas pour échanges d'infos avant et après les rendez-vous.
- outiller et former le réseau des ambassadeurs du développement durable animé par le CERDD

Par ailleurs, le Crem coordonne chaque année la publication en ligne d'un **programme régional de la Semaine de la mobilité**. 20 événements ont été relayés en 2020.

De manière transversale, il convient de noter l'augmentation continue de la fréquentation du **site Internet** du Crem (www.ecomobilite.org) qui a reçu **46 000** visites en 2020 (soit **15% de plus** qu'en 2019), La fréquentation du site est complémentaire d'une **liste de diffusion** listeecomobilite@droitauvelo.org qui s'adresse à plus de **550 abonnés**, majoritairement issus des collectivités, et la diffusion de 3 **panoramas de presse de la mobilité** réalisés en partenariat avec le centre de documentation de la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (Mres).

Accompagner le développement de l'écomobilité scolaire

Au travers de cet axe, l'objectif du Crem est d'encourager à ce qu'une majorité des déplacements domicile-école soit effectuée autrement qu'en voiture individuelle.

Le Crem a organisé la 5^{ème} édition du **Challenge de l'écomobilité scolaire** qui, pour cause de COVID s'est déroulée pour la première fois du 5 au 9 octobre plutôt qu'en mai. 226 classes représentant 70 écoles, soit environ 5600 élèves participants (augmentation de 14% par rapport à 2020). Pour rappel, le challenge est désormais ouvert aux élèves de la maternelle au CM2 et dispose d'un site internet spécifique : challenge-ecomobilite-scolaire.fr/

Des remises de prix ont été organisées auprès des classes qui ont remporté les 4 catégories régionales ainsi qu'auprès des meilleures classes de la Métropole Européenne de Lille et d'Amiens Métropole (Lille, Marcq-en-Baroeul, Sainghin-en-Mélantois, Lambersart, Saleux). Par ailleurs, la Communauté de Communes Pévèle-Carembault a tenu à récompenser les élèves de la classe de l'école de Templeuve qui a remporté un prix régional.



Le challenge a bénéficié du relais auprès des classes des inspecteurs académiques et de plusieurs collectivités (CAPSO, Villes de Béthune, Lambersart, Orchies, ...).

Pour la mise en place des outils et de la stratégie de communication, le Crem s'appuie sur l'agence de communication les Enchanteurs.

Fort de son rôle visant à capitaliser et diffuser les outils pédagogiques sur l'écomobilité, le Crem a été associé à la réalisation du livret « Sur la route de l'école », kit de sensibilisation à l'écomobilité scolaire pour les 6-10 ans réalisé par la MEL et qui a bénéficié d'un prix Talents du Vélo auprès de Vélos et Territoires. Le livret propose quatre activités pédagogiques et ludiques à réaliser en classe ou lors d'animations spécifiques : une activité School Mapping, un kit de discussion autour de l'écomobilité, l'organisation d'une mobifestation, l'animation d'un défi écomobilité.

En partenariat avec la Maison de l'Environnement de Dunkerque, le Crem a animé une **journée de formation d'animateurs** sur la thématique « encourager un groupe d'habitants à la pratique du vélo ». A l'invitation du Club des villes et territoires cyclables, le Crem a également co-organisé avec Vivacités ile-de-France et la MEL une journée de formation nationale sur l'écomobilité scolaire dans le cadre du réseau national MOBISCOL. 40 participants de collectivités, associations, collectifs venant de toute la France. Cette journée a été l'occasion de valoriser plusieurs initiatives régionales : Rues scolaires (Halluin), Challenge de l'écomobilité scolaire, PDES (St Adrien Villeneuve d'Ascq), vélobus (école Cabanis Lille Fives)

Raphaël Honorez a rejoint l'équipe en cours d'année pour mettre en œuvre sur une mission de 3 ans un programme d'accompagnement des **Plans de Déplacements d'Etablissements Scolaires** dans les collèges du Nord et du Pas-de-Calais.

Ce travail est coordonné par un groupe de travail composé du Rectorat, de l'ADEME, du Département du Nord, et de la DREAL. La mise en place de la stratégie pour les PDES a été bien entendu été retardée et bouleversée par l'épidémie COVID-19 qui a bloqué les collèges au printemps.

Néanmoins, dans le cadre de cette mission PDES, 12 formations ont été délivrées en octobre et novembre 2020 auprès des référents PDES dans chaque collège (4 formations dans les 4 bassins d'éducation prioritaires puis 8 formations dans les 8 districts composant les bassins). Elles s'adressaient au total à 93 collèges situés dans les bassins d'éducation de Valenciennes, Béthune-Bruay, Cambrésis et Avesnois. Au-delà du travail de préparation logistique (visioconférence, Kahoot, etc.) et des outils pédagogiques (kit référent PDES, diaporama, vidéos de témoignages des référents PDES, etc.), le CREM a réalisé un important travail de recueil d'informations et de mise en relation auprès des différents acteurs de la mobilité de chaque territoire. Cette mise en relation nous a permis de développer des relations avec des acteurs qui deviendront eux-mêmes promoteurs de la démarche PDES. Ces acteurs ont d'ailleurs été invités lors de ces formations afin d'informer les référents PDES des actions en cours sur leurs territoires, on peut citer comme présents :

- les intervenants également pilotes de la mission : le rectorat et le département
- les différents syndicats mixtes de la mobilité (SMTAG, SMTUS, SIMOUV)
- des PNR (Scarpe-Escout, Avesnois)
- Le Pays du Cambrésis
- les intercommunalités
- diverses communes et services associés

Le démarrage de la mission a malheureusement été entravé par l'apparition de l'épidémie de COVID-19. Au sein des collèges concernés par cette première phase, le temps dévoué à l'adaptation de l'enseignement dans les collèges s'est fait au détriment du temps consacré au déploiement des PDES. Le rectorat a néanmoins souligné des indicateurs encourageants, puisqu'une cinquantaine de référents ont participé à ces formations à quoi il faut rajouter une dizaine d'établissements n'ayant pas reçu la formation, mais qui ont tout de même lancé leur démarche PDES (certains de ces établissements ne sont pas dans les bassins de la phase 1, ils ont été informés de la démarche par des tiers). Fin 2020, une trentaine de collèges se sont lancés dans leur première phase de diagnostic PDES. Le CREM les accompagne via la mise en place d'une enquête PDES numérisée, l'organisation de comités de pilotages et bientôt de balades urbaines.

La Ville de Lille s'est appuyée sur le Crem pour la mise en œuvre de ses deux premières **rues scolaires** rues Guillaume Tell et Fabricy mises en place en octobre.



Le Crem a réalisé en amont une enquête de mobilité en ligne auprès des élèves et parents des élèves concernés afin de mieux connaître les habitudes de déplacements, d'identifier les freins à la mobilité active pour les déplacements domicile-école et les leviers pour la développer. Ces enquêtes permettent également de cartographier les points durs sur les itinéraires et d'identifier les parents intéressés par la mise en place de conduites partagées pédibus ou vélobus.

Un mois après, des enquêtes d'évaluation ont été réalisées vers les parents pour évaluer le taux de satisfaction suite à la mise en place des rues scolaires et remettre en avant les solutions de conduites partagées.

En accord avec la Ville de Lille, des temps d'information spécifiques sur les pédibus et vélobus seront organisés en 2021 pour chaque école concernée.

Plusieurs autres rues scolaires sont programmées à Lille en 2021 et les villes de Lomme et Hellemmes se sont d'ores et déjà rapprochées du Crem pour mettre en œuvre ce même type de démarche dans leur commune.

Promotion du vélo et sensibilisation

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, Droit au vélo a tout de même multiplié les actions destinées au grand public en 2020 dans de nombreuses villes, à l'occasion notamment de rendez-vous annuels comme la semaine européenne de la mobilité, pour des actions de promotion et d'information sur le thème du vélo urbain, dont la mise en œuvre figure dans ses engagements avec les collectivités territoriales.

Cartographie

La cartographie collaborative et interactive des aménagements cyclables sur environnement Openstreetmap, réalisée au départ avec le soutien du Département du Nord dans le cadre d'un appel à projets, bénéficie depuis 5 ans du soutien de Hauts-de-France Mobilités (HDFM) pour alimenter son futur calculateur d'itinéraire, dans le cadre de la centrale de mobilité Passpass.fr développée pour les Hauts-de-France. L'ADAV travaille depuis 2019 à l'échelle des Hauts-de-France pour cette mission. Ce calculateur aura pour vocation de favoriser l'intermodalité avec les transports en commun, le covoiturage et l'usage du vélo.

Pour y parvenir, l'association a mis en place deux cartes désormais à l'échelle des Hauts-de-France, accessibles en ligne : l'une permet de représenter l'ensemble des aménagements cyclables, des itinéraires cyclables et services dédiés aux cyclistes : carto.droitauvelo.org, l'autre permet au grand public de donner facilement son avis sur la cyclabilité des routes et des rues : cyclabilite.droitauvelo.org.

Ainsi, en se basant sur l'ensemble des recommandations des contributeurs et non pas uniquement sur l'existence d'aménagements cyclables, le calculateur d'itinéraire développé par HDFM permettra d'orienter au mieux les cyclistes dans leur quotidien. Le soutien de HDFM permet de financer depuis septembre 2015 un poste dédié à l'animation et à la cartographie. Mathias VADOT s'est ainsi formé à l'utilisation de la carte de cyclabilité et de la cartographie des aménagements cyclables, à l'aide de la coopérative Champs Libres et de Philippe PARY que nous remercions pour son implication bénévole dans le suivi du projet.

Afin d'augmenter le nombre de contributeurs de la carte de cyclabilité, Droit au vélo a organisé de nombreuses rencontres territoriales, adressées aux adhérents de l'ADAV mais aussi aux membres de la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) et plus globalement aux cyclistes curieux et intéressés par cette thématique.

Avec le contexte du Covid, l'ADAV a mis en valeur des itinéraires conseillés aux cyclistes sur la carte carto.droitauvelo.org, afin de conseiller au mieux les personnes souhaitant se mettre à vélo après le confinement du printemps 2020. Les aménagements cyclables tactiques créés par les collectivités ont également été recensés et mis en valeur sur différentes cartes et bases de données : carto.droitauvelo.org, carto.parlons-velo.fr, openstreetmap.org, la [carte de l'AF3V](#).

Plusieurs ateliers de présentation de la carte de cyclabilité ont dû être annulés, notamment à Dunkerque, Beauvais et Amiens. Certaines rencontres ont pu avoir lieu, comme la formation des membres de l'association Partageons la rue – Calais, la présentation de la carte de cyclabilité sur le POC Mobilité, lors de l'événement Lille Capitale Mondiale du Design, un atelier lors de la Biennal de cartographie organisée par l'association Interphaz. Les cyclistes ont continué à noter les rues, puisqu'en 2020 462 nouveaux comptes ont été créés et 9300 km de voies ont été notés.

Avec les données de trafic routier (TMJA) des routes départementales l'Oise et de la Somme, l'ADAV a mené un travail d'évaluation de la cyclabilité de ces deux départements.

La mise à jour des données Openstreetmap a également été importante, avec l'intégration d'aménagements cyclables, de stationnements vélo et de véloroutes et voies vertes. Ces informations proviennent de données partagées par les



collectivités, mais aussi des repérages organisés avec les adhérents pour les nouvelles portions de vélo-routes et voies vertes. Les adhérents de Lille ont fortement contribué au recensement du stationnement vélo de leurs quartiers.

Vélo-éducation

En dehors de la période hivernale, la vélo-école pour adultes débutants de Lille poursuit ses activités, tant bien que mal du fait des différents épisodes de confinement, les mardis et les jeudis de 19h00 à 20h30. En 2020, les cours se sont déroulés sur l'aire piétonne entre la rue Louis Blanc et la rue de Bouvines par groupe de 5 personnes. Les sorties urbaines du samedi matin complètent la formation. Le fonctionnement est assuré par des bénévoles formés à cet apprentissage spécifique. 27 personnes ont bénéficié des cours sur la période 2020.

Merci aux bénévoles de la vélo-école adultes : Michel DEMASURE, François CUVÉLIER, André SIMOES, Thomas GAMBIER, Paul DE SCHEPPER, et Elise POISNEL.

De nombreuses séances de remise en selle et de sensibilisation ont été organisées pour des groupes constitués d'agents de collectivité, d'entreprise ou d'habitants (Ville de Ronchin, de Roubaix, de Quesnoy-sur-Deûle, La Madeleine, Conseil départemental du Pas-de-Calais, département du Nord, Université catholique de Lille...). Nous avons également proposé une formation des agents de la ville de Lomme pour qu'ils puissent animer des remises en selle.

Sur le même principe, nous avons encadré plusieurs balades urbaines à la découverte des aménagements et des itinéraires cyclables à Ronchin et Villeneuve-d'Ascq. Ces balades sont plébiscitées par la population.

Vélo-école scolaire

À Villeneuve-d'Ascq, la pandémie a réduit nos interventions à deux classes de CM1/CM2 de l'école La Fontaine sur des cycles d'apprentissage de 4 séances : trois séances de maniabilité du vélo dans la cour, complétée par une séance théorique sur le thème "Je roule à vélo en toute sécurité". La sortie à vélo en ville n'ayant pu se faire du fait du contexte vigipirate national au moment du cycle d'apprentissage.

A Ronchin, nous sommes intervenus au centre social du Grand-Cerf, auprès d'enfants en centre de loisirs. Nous avons ainsi animé sur une demi-journée, un atelier de maniabilité vélo en milieu fermé, en prévision d'une sortie vélo organisée par les animateurs pendant le temps périscolaire.

Comptages

Les données obtenues nous permettent de proposer un baromètre que nous publions dans l'Heurovélo tous les six mois depuis 2016. Ces bilans semestriels nous permettent de démontrer l'importance de réduire la place accordée à la voiture et de réaliser des aménagements cyclables pour augmenter le nombre de trajets effectués à vélo. Nous pouvons signaler que ce baromètre est très suivi par les politiques pour légitimer leur politique. Essentiellement réalisés sur la métropole lilloise et sur Lille et sa première couronne, nous souhaitons aujourd'hui étendre nos comptages sur l'ensemble des territoires où nous sommes présents.

Merci à nos valeureux compteurs, parfois contraints de braver les intempéries : Julien ANCELIN, Adrien BOUQUET, Richard BYCZYNSKI, Alain CARPENTIER, Yannick COLLET, Pascal COQUERELLE, Hervé DE CAGNY, Clotilde DEBARBIEUX, Michel DEMASURE, Eric DOMEZON, Xavier DEWAELE, Martin GRANGER, Christophe HERLIN, Elke JACKELE, Claire LEPOUTRE, Yves LÉPINAY, Joël MEISSONIER, Jean-François PARE, Cyprien RICHER, Simon ROHART, Anaïs SABIN, Jacky THERRIN et Claudine VAN NIEUWENHOVE.

Parallèlement, la MEL, la CUA et la CUD gèrent des boucles de comptage automatique dont les données peuvent être transmises sur simple demande à l'ADAV. Une carte répertoriant l'ensemble de ces points peut être consultée en ligne.

Broc(antes) à vélos

En 2020, une seule « broc » a pu être organisée à Lille, au mois de septembre, à la gare St Sauveur. Malgré le mauvais temps et le contexte sanitaire contraignant (entrée sur inscription), 37 vendeurs étaient présents et 54 vélos ont été vendus. Cet événement a aussi été l'occasion de proposer du marquage Bicycode de vélos.

Fêtes du vélo - annulation des événements prévus

Plusieurs manifestations de Droit au vélo n'ont pas pu avoir lieu cette année, à cause de la situation sanitaire et de la réglementation de l'occupation de l'espace publique. La Fête du vélo à Arras qui est toujours un événement très attendu avait été reportée en septembre, puis annulée. La Fête du vélo en métropole lilloise n'a pas pu se tenir, suite



aux mesures préfectorales pour lutter contre l'épidémie de Covid 19. Ces événements, organisés par Droit au vélo, contribuent à asseoir notre présence et permettent de toucher un large public et ainsi le sensibiliser à notre cause. Nous espérons pouvoir nous joindre à l'évènement Mai à Vélo, fête nationale du vélo organisé par le collectif présidé par le Club des villes et territoires cyclables.

Stands

En cette année particulière, de nombreux évènements ont dû être annulés, ainsi la présence de l'ADAV auprès du grand public a donc été moindre en 2020. Malgré tout, voici quelques exemples d'actions de sensibilisation qui ont réalisées en 2020 pour informer le public de notre action et promouvoir l'usage du vélo :

- 6 mars à la MEL, lors de la dictée du Paris-Roubaix auprès d'enfants.
- 7 et 8 mars à Sainghin-en-Mélantois, lors du salon 7 lieux.
- 6 juin à Roubaix, lors d'une animation vélo où l'atelier Busabiclou était également présent.
- 15 juillet à Ronchin, dans le cadre des Quartiers d'été.
- 23 juillet à Villeneuve d'Ascq, dans le cadre des Quartiers d'été.
- 16 septembre à Petite-Synthe, dans le cadre de la semaine de la mobilité et du débat vélo communautaire.
- 18 septembre, au Centre Hospitalier d'Arras, stand marquage dans le cadre de la semaine de la mobilité.
- 19 septembre à Dunkerque, lors du Village de l'écomobilité.
- 19 septembre à Lille, lors d'une Rue aux Enfants organisée par Interphaz.
- 21 septembre, au CH de Lille, lors de la semaine de la mobilité.
- 22 septembre, à Arras, lors de la semaine de la mobilité.
- 3 octobre à Lille, lors de la fête de l'environnement et des solidarités.
- 17 octobre à Lille, lors de l'opération « mes courses à vélo ».
- 28 octobre à Tourcoing, lors d'une animation vélo où l'atelier Busabiclou était également présent.

Lille Hardelot 2020

Afin d'accroître notre visibilité, à l'initiative de Luc RELIGIEUX, nous avons de nouveau constitué une équipe Droit au Vélo pour cet évènement régional incontournable du monde du vélo. L'objectif de la présence de l'ADAV sur cette randonnée est de communiquer et sensibiliser les participants (plus de 7000) aux idées que nous défendons et aux actions que nous menons. Malheureusement, l'organisation de Lille-Hardelot, a dû annuler l'évènement de 2020 compte tenu de la situation sanitaire. Près de 100 adhérents s'étaient inscrits sur le parcours pour faire passer notre message « Droit au Vélo tous les jours ». En 2021, l'organisation relance l'évènement et décale la date au dimanche 27 juin, si le contexte sanitaire et les règles en vigueur le permettent. Les inscriptions seront ouvertes à partir du 14 avril. A ce jour, nous ne savons pas encore si on pourra constituer une équipe compte tenu de la tenue incertaine de l'évènement. Plus d'informations sur <https://lille-hardelot.com/>

Opérations éclairage

En 2020, les opérations éclairages qui ont habituellement lieu sur l'ensemble du territoire ont dû être annulées (contexte sanitaire de confinement). Malgré tout, afin de sensibiliser à la nécessité d'un bon éclairage pour rouler en sécurité, nous avons cherché à communiquer un maximum sur le sujet. Ainsi, nous avons diffusé des documents de communication à la presse, à nos contacts (entreprises, organismes publics, vélocistes, etc), les correspondants locaux se sont aussi fait le relai de cette campagne sur leurs territoires. Des collectivités partenaires ont relayé sur les réseaux sociaux comme Facebook et Twitter la communication sur l'opération éclairage, ce qui a permis d'atteindre et de sensibiliser un maximum de personnes à la nécessité d'un bon éclairage pour rouler en sécurité, malgré l'annulation de la campagne sur le terrain. L'opération bénéficie toujours d'un bon retour médiatique.

Marquage

600 marquages de vélo ont été effectués en 2020, soit une baisse de 44% par rapport à 2019. Cette baisse s'explique par le contexte sanitaire et l'annulation de multiples évènements et animations pour lesquelles nous assurons habituellement des sessions de marquage. La permanence marquage du mercredi après-midi a été aussi suspendue de mi-mars à début juillet, puis de la fin octobre à la fin d'année 2020.



Cependant, sur l'année 2020, la ville de Lille nous a sollicité afin de mener des opérations marquages sur différents quartiers : Centre, Wazemmes, Moulins. A chacun de ces stands de nombreux lillois était présents. Au total lors de ces séances, nous avons marqué **plus de 150 vélos**. Actuellement, on ressent une demande forte pour le marquage bicycode de vélos. Et ce d'autant plus que cela est devenu obligatoire pour les revendeurs début 2021 ; ainsi il y a eu beaucoup de communication à ce sujet.

A Lille, nous avons tenu des séances de marquage tous les mercredis de 15h à 18h avant le premier confinement, puis de juillet à octobre. Nous avons dû suspendre les séances de marquage lors du second confinement, car, compte tenu des mesures sanitaires dans le cadre de la lutte contre la Covid 19 et du règlement mis en place à la MRES, l'accueil du public n'était plus possible. À noter le partenariat avec certains vélocistes qui offrent le marquage à leurs clients.

Balades

Dans le contexte du Covid, l'organisation des balades de l'ADAV a été réduite. Habituellement, de nombreuses balades sont proposées dans la région par la commission Vélotourisme et par les différentes antennes comme celles de Maubeuge et de Béthune qui proposent aux adhérents une balade mensuelle. Hormis les rendez-vous mensuels de Maubeuge qui ont généralement lieu des vendredis en fin d'après-midi et de Béthune qui se déroulent le samedi matin, les balades sont proposées sur une journée le week-end avec généralement un lieu de départ accessible en train. Les balades sont l'occasion de découvrir ou de constater les progrès du réseau de voies vertes et de véloroutes de la région.

En 2020, une balade de découverte des nouveaux aménagements cyclables de Lille et Villeneuve-d'Ascq a pu avoir lieu au mois de février.

Tous à vélo : Pour remplacer la fête du vélo qui n'a pas pu être organisé dans toutes les antennes de l'ADAV, 25 circuits de balades ont été préparés et mis en ligne, pour que nos adhérents puissent célébrer le vélo le 25 juin, dans la plupart des antennes de l'ADAV.

Plusieurs balades ont été organisées courant de l'été au départ de Lille, Maubeuge, Béthune, Wavrin.

Journée nationale des voies vertes : le dimanche 20 septembre, plusieurs randonnées ont été organisées à Maubeuge, Templeuve et Boulogne-sur-Mer pour faire connaître les voies vertes.

La commission vélotourisme a pu organiser trois repérages de nouvelles sections de vélo-routes et voies vertes : EV5 entre Guînes et Audruicq, EV5 entre le parc d'Olhain et Lens et V31 entre Mareches et Le Quesnoy.

Ateliers de réparations

Droit au vélo adhère à *L'Heureux Cyclage* et soutient les initiatives pour développer l'aide à la réparation des vélos, qu'elle porte directement comme à Arras, Dunkerque, Maubeuge, Saint-Laurent-Blangy ou Saint-Omer, ou en partenariat avec d'autres structures comme *les Jantes du Nord* à Lille, *Busabiclou* à Roubaix, *La Maison du Vélo* à Valenciennes, le *Centre d'Animations du Nouveau Monde (CANM)* à Hazebrouck, l'atelier *Repar'tin vélo* à Béthune ou encore un projet municipal à Fourmies. Le fonctionnement des ateliers a lui aussi été très perturbé lors du premier confinement et ont dû fermer temporairement, le temps de mettre en place un protocole sanitaire strict pour accueillir un public à la recherche d'un vélo ou ayant besoin de réparer leur monture. Lors du second confinement, nous avons réussi à faire reconnaître nos ateliers d'aide à la réparation comme "activité vitale" via la *Réserve Civile*; ce qui a permis aux bénévoles d'accéder à leur atelier et continuer leur activité.

Atelier d'Arras

Après de longues démarches en 2018, notre atelier vélo est hébergé au centre social Léon Blum, 39 avenue de l'Hippodrome à Arras dans des locaux, mis à disposition par la ville depuis mars 2019. L'atelier est aujourd'hui ouvert au public tous les jeudis de 14 h à 17 h ou bien sur rendez-vous en écrivant à l'adresse atelier-arras@droitauvelo.org. Moyennant une adhésion, toute personne peut venir apprendre à entretenir et réparer son vélo. L'atelier a aussi pour activité la réparation de vélos, que nous récupérons auprès du syndicat de gestion des déchets ou qui nous sont donnés par des particuliers, pour les revendre à petit prix lors des broc' à vélo ou répondre à quelques demandes ponctuelles (ex. étudiants, réfugiés, etc.). Une équipe de bénévoles très motivés animée notamment par Francis BONNAVE, Armel GHESQUIERE et Yves François permet son fonctionnement.

Atelier de Dunkerque



En partenariat avec la Maison de l'Environnement (MDE), l'animation d'un atelier d'aide à la réparation est proposée le dernier samedi matin de chaque mois en complément du marquage vélo gratuit (pris en charge par la CUD) effectué par la MDE. Il rencontre un afflux constant de cyclistes confirmant le besoin de développer ce service sur le territoire. Il permet en outre de donner quelques conseils d'entretien, de l'information sur les aménagements cyclables existant sur le territoire et d'expliquer nos actions à l'échelle locale et régionale.

Depuis 2019, lorsque la MDE a été lauréate de la Fondation Norauto, elle a pu bénéficier de fonds pour acquérir un container, qui avec l'aide des services de la ville de Dunkerque et des bénévoles, a été aménagé pour se transformer en Vélobox. Cette structure est mutualisée pour pouvoir accueillir les ateliers d'aide à la réparation, le marquage contre le vol de vélo et proposer de l'information liée aux mobilités douces.

Nous pouvons remercier Olivier COHEN, David MAZCKA et Gérard MOUCHEL pour leurs participations active aux ateliers, ainsi qu'aux salariés de la MDE.

Atelier de Maubeuge

L'atelier fonctionne chaque 2e et 4e samedi du mois depuis mars 2016. Ce n'est pas un local spécifique mais une salle mise à disposition par la mairie, partagée avec deux autres associations. Chacun vient avec son vélo, et trois mécanos bénévoles proposent de diagnostiquer et donner des conseils, et nous disposons d'un peu de matériel.

Atelier de Saint-Laurent-Blangy

Suite à nos échanges très réguliers avec la municipalité nous avons conjointement travaillé en 2019 à la création d'un atelier. La Ville de Saint-Laurent-Blangy, que nous remercions ici, nous a mis à disposition un local au pied de la mairie qu'elle a équipé et doté de l'outillage nécessaire à l'entretien des vélos. *Soignons Les Biclous*, l'atelier vélo participatif et solidaire de l'ADAV à Saint-Laurent-Blangy a ouvert ses portes le mardi 3 mars 2020. Son fonctionnement se fait avec des bénévoles encadrés par Pierre TITTELEIN. L'adhésion à l'ADAV est obligatoire pour pouvoir bénéficier de ses services. Ouvert au public tous les mardis soir de 18H à 19H30. Contact : atelier-slb@droitauvelo.org

Atelier de Saint-Omer

La Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO) nous met un local à disposition depuis la fin de l'été. Les séances sont gratuites pour les adhérents et au prix de 2 € pour les autres, et se déroulent tous les 1^{ers} et 3^{es} mercredis du mois. Une dizaine de bénévoles assurent les permanences.

À Lille et sur la Métropole

Nous travaillons en relation avec l'association *Les Jantes du Nord*, émanation de l'atelier auparavant géré par l'ADAV. Une convention de partenariat nous permet de mutualiser le local situé rue Eugène Jacquet pour notre activité de vélo-école. Après avoir concéder notre matériel (outillage et mobilier) nous poursuivons notre soutien à l'association en partageant les frais d'électricité et d'eau du local. Parallèlement nous faisons également la promotion du *Busabiclou* qui intervient plutôt sur le versant nord-est de l'agglomération. Nous entretenons également des liens étroits avec *Les Mains dans le guidon* notamment pour l'organisation de séances de marquage.

À Béthune

L'association *Cyclocampus-Béthune* dont Droit au vélo est membre d'honneur est destiné aux usagers du campus de Béthune qui peuvent y entretenir ou réparer leur vélo. Son activité, qui a démarré en 2011, est basée sur la gestion d'un atelier vélo participatif. Les vélos issus de l'atelier ont pu être vendus l'an dernier. Plus d'infos sur le site : <http://cyclocampus-bethune.ouvaton.org/>.

A noter également notre participation tous les mercredis, de 15h à 19h, à un atelier vélo avec [l'Atelier Répar'tin vélo](#) à Béthune (ex Atelier Garage solidaire)

Communication

L'Heurovélo

Notre revue quadrimestrielle, tirée à **2000 exemplaires**, est toujours aussi attendue ! Le journal assure le lien avec nos adhérents et permet de rendre compte de notre activité. Pour chaque numéro, nous proposons un dossier thématique et invitons nos adhérents à y apporter leurs contributions. Merci à tous les rédacteurs, à Noémie CIOFOLO qui se charge de la maquette bénévolement et à Hervé DE CAGNY, Yannick PAILLARD, Vincent PHILIPPS pour la coordination rédactionnelle et la relecture. Les anciens numéros peuvent toujours être consultés sur le site Internet.



Un remerciement particulier à nos nombreux « facteurs » pour la distribution du journal, et à Laurent LIBESSART pour les illustrations de la couverture.

La rubrique L'ADAV y était, toujours très étoffée, rend compte, commune par commune (et institution), de l'essentiel du travail de concertation mené par l'association. Si elle peut paraître rébarbative à certains, elle est lue avec beaucoup d'attention par nos partenaires qui se tiennent ainsi informés des projets cyclables dans la région. Le confinement nous a malheureusement obligé à une diffusion numérique des derniers numéros...

Site Internet droitauvelo.org

Ce site très riche bénéficie d'un excellent référencement sur les moteurs de recherche et totalise près de **2 millions de visites** depuis sa création en 2003 (le nombre de visites fluctue entre 12 000 et 24 000 par mois). En 2020, il y a eu **192 768** visites, soit une moyenne de **16 000 visites par mois**. Reconnu pour son contenu, sa nouvelle présentation le rend plus attractif. Son point fort reste sa mise à jour quotidienne pour un suivi de l'actualité et une plus grande interaction avec les réseaux sociaux. Les rubriques consacrées aux antennes de *Droit au vélo* ont été développées et le téléchargement de l'ensemble de nos publications facilité (nos fiches-conseils sont toujours très appréciées, au-delà du seul périmètre régional !). Une nouvelle rubrique a vu le jour avec la création de **20 fiches argumentaires** par l'équipe salariée afin de balayer l'ensemble des avantages des mobilités actives et de faire face aux idées reçues les concernant (<https://droitauvelo.org/-Fiches-Argumentaires-188->)

Réseaux sociaux

Le compte *Twitter* ouvert fin 2013 compte aujourd'hui **5 284** abonnés soit une augmentation de plus de **16 %** par rapport à 2019. Il est administré par Yannick PAILLARD et facilite l'interaction avec les politiques pour une meilleure prise en compte de la marche et du vélo dans les réflexions. Il permet aussi de rappeler systématiquement les rendez-vous que l'association organise ou auxquels elle participe.

La page *Facebook* du siège régional, intitulée [Droit au vélo – ADAV Nord-Pas de Calais](#) a été créée en 2014. Elle est suivie par plus de **3 562** abonnés, soit une **augmentation de 27 %** en 2020. Les pages *Facebook* des antennes d'Arras (832 abonnés), de Boulogne-sur-Mer (147 abonnés), de Dunkerque (914 abonnés), de Lens (148 abonnés), de Maubeuge (409 abonnés) et de Saint-Omer (733 abonnés) et de Valenciennes (57 abonnés) sont alimentées régulièrement par leurs responsables.

Médias

La presse écrite locale (particulièrement les deux grands quotidiens), la télévision et la radio se montrent toujours intéressées par l'évolution du vélo urbain : elles rendent compte de notre activité et de nos revendications, de notre opinion sur la mobilité urbaine, des plans de circulation mis en place par les municipalités et nos demandes pour les aménagements temporaires à la sortie du premier confinement...etc. La presse sollicite notre avis pour entendre la voix des usagers et contrebalancer les discours des politiques.

Services aux adhérents

Une permanence, où il est possible de faire marquer les vélos, est proposée les mercredis de 15h à 18 h pour l'accueil du public et des adhérents à notre siège.

Un tarif préférentiel est proposé aux adhérents pour l'achat d'un vélo ou de pièces chez de nombreux vélocistes du Nord et du Pas-de-Calais, dont la liste figure dans *L'Heurovélo* et sur le site Internet. Les adhérents bénéficient également d'une réduction pour le marquage antivol *Bicycode*[®], **3 € au lieu de 10 €**, et d'un tarif préférentiel pour l'achat de gilets rétro-réfléchissants et de protège-sacs.

Les ateliers gérés par l'ADAV sont réservés aux adhérents de l'association et accessibles gratuitement.

Une aide technique personnalisée très appréciée est fournie gracieusement par Jean DEWAVRIN, vice-président chargé des relations avec les adhérents, à l'unique condition d'être à jour de cotisation. Au nom de l'ensemble des adhérents qui bénéficient de ses services, nous le remercions pour son dévouement.

Nous poursuivons également le développement du réseau de *points SOS vélo* initié par l'ADAV en 2008. Plusieurs communes proposent déjà ce service dans l'ensemble des lieux recevant du public (Hellemmes, Lille, Lomme). Pour rappel, ils permettent aux cyclistes qui subissent une crevaillon de réparer leur vélo chez de petits commerçants. La liste des points se trouve sur le site : droitauvelo.org et sont intégrés à carto.droitauvelo.org.



Grâce à notre appartenance à la FUB, les adhérents bénéficient de réductions auprès de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ, réseau de plus de 100 auberges de jeunesse en France).

Enfin, depuis fin 2012, nous offrons la possibilité d'adhérer en ligne à partir de notre site Internet.

Droit au vélo et le monde associatif

Droit au vélo est un membre historique du réseau de la Mres, structure qui nous héberge également depuis notre création en 1982. Nous essayons, parfois avec difficulté du fait de notre propre agenda déjà très chargé, de relayer ou de nous associer aux actions qu'elle porte. Droit au vélo est représentée au CA de la Mres par Denis LEFEBVRE. Cette année 2020 fut particulièrement prenante avec notre emménagement opéré fin 2019 et nos prises de marques en ce début d'année 2020 perturbé par la crise sanitaire, Nous sommes maintenant bien installés, même si, comme l'équipe de salariés s'est agrandie, nous commençons à être à l'étroit au 5 rue Jules de Vicq à Lille Fives Nous adhérons aussi à la Maison des Associations de Valenciennes, à la Maison des Associations de Tourcoing, à la Maison des Associations de Lille, à la Maison des Associations de Roubaix, à la Maison de l'Environnement à Dunkerque et à Arras au Centre Social Léon Blum.

Notre association est membre de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) qui regroupe 337 associations et représente plus de 3 millions d'usagers cyclistes au quotidien, et 17 millions d'usagers réguliers. Elle agit pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Son implication auprès des ministères a notamment permis de mettre le vélo sur le devant de la scène dans le cadre de la LOM (loi d'orientation des mobilités). En 2020, nous nous sommes particulièrement impliqués dans le suivi du programme Alvéole et dans la campagne Parlons Vélos pour faire du vélo un axe majeur de la campagne des municipales en 2020. Droit au vélo est l'association d'usagers la plus importante de la FUB.

Nous adhérons au réseau de *l'Heureux Cyclage* qui fédère les structures qui proposent une activité d'atelier d'auto-réparations des vélos.

Droit au vélo est membre historique de l'Association Française de développement des Véloroutes et des Voies Vertes (AF3V) dont elle est la délégation régionale pour le versant nord. Le versant sud est géré par l'AU5V. Nous participons activement au groupe de travail lancé en 2020 en faveur d'une campagne de plaidoyer pour améliorer la qualité des voies vertes pour un usage quotidien. Cela se traduit par l'élaboration en cours d'un argumentaire en faveur de l'enrobé, en lien avec France Nature Environnement, et par la préparation d'une campagne intitulée "des voies vertes pour le vélotaf" lors des prochaines élections régionales et départementales.

Enfin nous adhérons à l'association nationale *Rue de l'avenir* dont nous sommes depuis 2017 la représentation locale. Nous avons ainsi participé à plusieurs réunions notamment sur l'écomobilité scolaire.

Nous tenons également, grâce à Gilles LAURENT, des liens étroits avec l'Union des Voyageurs du Nord, membre de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT).

Droit au vélo entretient également des relations suivies avec les associations de collectivités qui défendent l'usage du vélo en France. Ainsi nous avons participé aux diverses journées d'études du Club des Villes et Territoires Cyclables et de Vélo & Territoires. L'action de notre association est très régulièrement citée en exemple par ces deux instances nationales.

Perspectives pour 2021

En 2021, nous continuerons bien évidemment à accompagner les nouveaux élus municipaux dans leurs politiques de développement des mobilités actives.

Notre expertise de plus en plus reconnue permettra, nous l'espérons, d'aller plus loin sur certains territoires en incitant à la construction d'aménagements plus qualitatifs (réseau express vélo), à de nouvelles expérimentations et en faisant pérenniser les aménagements tactiques. Cette pérennisation amènera pour certains à des évolutions pour créer de véritables pistes cyclables. Nous accompagnerons activement nos partenaires, à l'exemple de la MEL où nous serons étroitement associés à la révision du schéma directeur cyclable et à la stratégie qui sera déployée pour l'utilisation des 100 millions alloués au vélo pour le mandat. Le travail réalisé avec les communes du Val de Marque devrait aussi permettre une meilleure prise en compte du vélo en milieu rural et inspirer d'autres territoires.



Notre implication devrait encore s'accroître avec la formalisation de nouveaux partenariats attendus avec la CAPSO, la CALL et Université de Lille mais aussi avec ceux en pourparlers avec les villes de Saint-Amand-les-Eaux et Bailleul et avec la CCHF, la CCFI ou la CABBALR. Le renforcement des partenariats actuels est aussi le signe encourageant d'une écoute plus attentive par rapport à nos revendications.

Cette implication plus forte des collectivités est par ailleurs encouragée par les programmes d'accompagnements mis en place par l'Etat et l'Ademe que nous relayons activement notamment dans le cadre de la mission du Crem.

Comme nous l'avons fait pour les élections municipales, nous nous efforcerons de faire entrer le vélo dans les engagements des candidats aux élections départementales et régionales. L'objectif sera que les nouveaux élus intègrent bien les mobilités actives dans leurs stratégies de déplacement, mais aussi dans leur politique sociale, de développement économique ou de développement touristique... A ce titre, en concertation avec le collectif Vel'Hauts-de-France, nous préparerons les campagnes de plaidoyer en partenariat avec la FUB et l'AF3V. Avec cette dernière, ce sera, nous l'espérons, l'occasion de faire évoluer sensiblement l'aménagement de nos voies vertes avec la campagne intitulée "des voies vertes pour le vélotaf !".

Coté « grand public », nous devrions aboutir également à la finalisation du livret "*La rue pour tous - Guide pour un espace public apaisé*" accessible à tous pour mieux faire connaître les règles récentes permettant un meilleur usage de la rue et une rue plus apaisée. Ce livret aura été réalisé avec les nombreux dons versés à l'ADAV suite au décès d'Elise Tittlein et avec le concours de Rue de l'Avenir et du Cerema.

Toujours pour le grand public, et particulièrement pour ceux qui n'ont pas encore imaginé qu'une alternative à l'autosolisme est possible, en partenariat avec la Ville de Lille, nous imaginons également ce que sera la maison des mobilités. Ce projet nous occupera une bonne partie de l'année.

L'année 2021 s'annonce bien remplie et si nous sommes aujourd'hui dans une dynamique positive, nous comptons naturellement sur votre soutien pour concrétiser nos projets. Plus nous serons nombreux, plus nous serons écoutés. N'hésitez pas à parler de l'ADAV autour de vous. Objectif 3000 adhérents en 2021 !

Le Président,
Yannick PAILLARD

